



Gestionnaire reloue sans mon accord

Par **PARISPARIS**, le **22/10/2008** à **16:34**

bonjour,

Propriétaire d'un appartement à Paris dont je fais gérer la location par agence, j'ai eu la mauvaise surprise que le bien soit reloué sans avoir été avertie du congé du précédent locataire or je souhaitais reprendre le bien pour modifier le bail en meublé et le relouer de façon temporaire.

De plus celui ci a été reloué sans augmenter le loyer.

Quel peut être mon recours????

Merci d'avance de vos réponses.